



REPUBLIQUE FRANCAISE
D  partement Haute-Loire - Arrondissement d'Yssingeaux - Canton de Bas-en-Basset
Commune de RETOURNAC

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE RETOURNAC
N   2025-091

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre septembre    vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Retournac, l  galement convoqu   le dix-huit septembre deux mille vingt-cinq, s'  st r  uni en session ordinaire,    la Mairie, sous la pr  sidence de Patricia GOUDARD, Maire ;

Pr  sents : Patricia GOUDARD, Brigitte ROCHE, Thierry BENEVENT, Anne-Sylvie MIRMAND, Jean-Claude ABRIAL, Daniel DI-LITTA, Jean-Pierre FILIOL, Christian PEYRARD, Maryse RIBEYRON, Carole GIGANT, St  phanie GRANOUILLET, Patrice WAUTHIER, Ma  lle JOLY, Pierre ASTOR, Christelle BLANCHER, Antoine MALEYSSON, et Damien CASSOUX.

Absents excus  s repr  sent  s :

David SUC repr  sent   par Anne-Sylvie MIRMAND, S  bastien VINCENT repr  sent   par Brigitte ROCHE et Ludovic LHOSTE repr  sent   par Patricia GOUDARD.

Absents :

Raoul GANIVET, Corinne TARGHETTA.

Secr  taire de s  ance : Ma  lle JOLY

Nombre de membres en exercice :	22
Nombre de membres pr��sents :	17
Nombre de procurations :	3
Nombre d'absents :	2

Objet : AFFAIRES FINANCIERES – Ligne de cr  dit

Madame Anne-Sylvie MIRMAND, adjointe, propose aux membres du conseil municipal d'approuver la souscription d'une ligne de cr  dit au budget principal afin de finaliser les op  rations de travaux en cours et de percevoir les subventions aff  rentes dans un second temps.

Vu le Code des Collectivit  s Territoriales et notamment l'article L2122-22 ;

Trois   tablissements bancaires ont   t   consult  s. Seuls le Cr  dit Agricole Loire Haute-Loire et La Caisse d'  pargne ont transmis une offre de pr  t selon les caract  ristiques demand  es : emprunt    court terme de

1 000 000   . Apr  s analyse des offres de pr  t, l'offre retenue par la commission est :

BANQUE	Montant	Taux	Dur��e	Frais de dossier	Commission d'engagement	Commission De non-utilisation
CAISSE D'EPARGNE	1 000 000 ��	2.69 %	1 an maxi	0.20 %	N��ant	0.25%

Vu l'avis favorable de la commission « Finances et travaux » du 18/09/2025.

Apr  s avoir d  lib  r  , le Conseil Municipal,    l'unanimit   d  cide de :

- *retenir l'offre de la Caisse d'  pargne comme pr  sent  e ci-dessus,*
- *s'engager    verser les frais de dossier en une seule fois, d  duits du montant du cr  dit d  s la mise    disposition des fonds,*
- *autoriser le Maire    signer tout acte inh  rent    la souscription de ce contrat.*

Ainsi fait et d  lib  r   les jour, mois et an ci-dessous.

Pour l'extract certifi   conforme

Le Maire,

Patricia GOUDARD

